



CONSEIL MUNICIPAL DE MEYS

Affichage : le 01/03/2018

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU Mercredi 28 février 2018 à 20h30

Membres présents : BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean Paul, FAURE Pierre-Paul, FAURE Ludovic, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie

Membres excusés : ALVERGNAS Jean-Marc, PROTIERE Fabien

Secrétaire de séance : DEPIERRE Catherine

ATTRIBUTION DE LA LOCATION DU TERRAIN DE LA BATTEUSE

Monsieur le Maire rappelle que la commune met en location le terrain de la batteuse à un agriculteur pour l'entretenir pour la fête du mois d'août. 4 candidats se sont présentés. A l'issue du vote à bulletin secret, c'est Monsieur Frédéric GIRAUD qui est retenu avec 13 voix pour. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer la convention.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGES

Monsieur le Maire rappelle que des jardins partagés dans l'écoquartier, des jardins familiaux à la cure sont loués chaque année. Cette année un jardin supplémentaire est mis à disposition précairement sous l'ancienne école, le temps de réaliser des aménagements publics. Les conventions écoquartier et cure sont renouvelées et une nouvelle convention précaire est proposée pour une famille de Meys. Les tarifs vont de 10 à 30 € par an selon la surface. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU C.A.S.C.C.

La participation de la commune au CASCC pour les agents municipaux s'élève cette année à la somme de 1608.72 €. Monsieur le maire propose d'adhérer au CASCC cette année. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SIMACOISE

Monsieur le Maire explique que l'intégration de nouvelles communes à la CCMDL augmente le nombre de représentants au SIMACOISE. Le conseil communautaire a proposé que le maire représente la commune à ce syndicat de rivières. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

AVIS SUR L'ORGANISATION DU 2EME RALLYE DES ROUTES DU LYONNAIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le 2^{ème} Rallye des routes du Lyonnais se déroulera le samedi 23 juin. Une spéciale sera organisée sur la commune de Meys. Monsieur le maire demande l'avis du conseil municipal. Celui-ci accepte à l'unanimité approuvant l'organisation de cette manifestation gratuite pour les habitants de Meys.

DECLASSEMENT DU PARKING DU CIMETIERE DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

Monsieur Patrice JOASSARD, 1^{er} adjoint, demande le déclassement du parking du cimetière du tableau des voiries pour le passer du domaine public au domaine privé de la commune, afin de permettre la construction de logements à caractère social au sein de l'écoquartier. Le conseil approuve à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA VOIRIE ENTRE LA CCMDL ET LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique que la CCMDL met en place une convention de partenariat pour la voirie intercommunale de la commune. Cette convention reprend les mêmes obligations qu'actuellement, mais permet de formaliser les interventions des agents communaux sur un domaine intercommunal. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer la convention.

DEMANDES DU COMITE DE LA BATTEUSE

Monsieur le Maire rappelle que chaque année le comité de la batteuse demande la mise-à-disposition d'un agent communal, la salle de la cantine et la salle polyvalente, pour l'organisation de la fête de la batteuse. Il demande également la salle polyvalente pour la revole, s'engageant à régler le nettoyage. Le comité de la batteuse demande également, comme chaque année à ce que le feu d'artifice soit pris en charge financièrement pour la moitié du coût total par la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité en fixant un maximum de 675€. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subvention. Respectant les règles définies en début de mandat, les accords du conseil municipal sont les suivants :

- Association des handicapés des Monts du Lyonnais : 200 €,
- Association Sourire et Partage de Saint Symphorien sur Coise : 25€

Les demandes sans suite sont les suivantes :

- Association KDANSE
- le Foyer Cinéma de Saint Symphorien sur Coise
- Association prévention routière

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente les remerciements de l'association de la paroisse pour la subvention accordée pour la réfection de la chapelle du haut.

Monsieur le Maire présente le projet de groupement d'achats publics du Département du Rhône à l'UGAP et demande au conseil municipal si celui-ci souhaite adhérer. Le conseil municipal donne son accord, mais précise que la mairie continuera à commander les fournitures de bureau aux commerçants du territoire et les groupements d'achat de papier de la CCMDL chez MARTINOL.

Le Réseau entraide et solidarité, en remerciement de la mise à disposition gratuite de la salle municipale le 21 janvier 2018 et compte tenu de leur petit bénéfice fait un don de 50 € à la commune de Meys.

L'association de la cantine organise le samedi 03 mars une formation aux premiers secours. La commune participe à hauteur de 144€ pour la formation de Mlle PATTIER, ATSEM et Mme DUPUY une salle communale est mise à disposition.

Monsieur le maire explique que la commune a signé avec la CCMDL une convention de mise à disposition de broyeur pour déchets verts. Cette convention était signée auparavant avec le SIMOLY.

Monsieur le maire informe que la commune d'Aveize met son PLU en révision.

Le maire informe des journées petite enfance du 08 au 30 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Philippe GARNIER

